



*Communauté
métropolitaine
de Québec*

Bâtir. Dans un même esprit.



BUDGET 2011



Table des matières

La Communauté métropolitaine de Québec	2
LE TERRITOIRE.....	2
SON MANDAT ET SES COMPÉTENCES	3
LES MEMBRES DU CONSEIL.....	4
LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF.....	4
SON ORGANIGRAMME.....	5
Rapport du président sur la situation financière de la Communauté métropolitaine de Québec	6
Budget de fonctionnement 2011	9
ÉVOLUTION DES QUOTES-PARTS DE 2002 À 2011.....	9
QUOTES-PARTS PAR TERRITOIRE (PARTIE1).....	10
QUOTES-PARTS PAR TERRITOIRE (PARTIE 2)	10
PARTIE 1 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION.....	11
PARTIE 1 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR ACTIVITÉ.....	12
PARTIE 1 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJET.....	13
PARTIE 2 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PGMR	14
À LA CHARGE DES MUNICIPALITÉS DE LA RIVE-NORD	
QUOTES-PARTS À LA CHARGE DES MUNICIPALITÉS.....	15
Annexe - Population, superficie, potentiel fiscal et richesse foncière uniformisée (par municipalité)	16

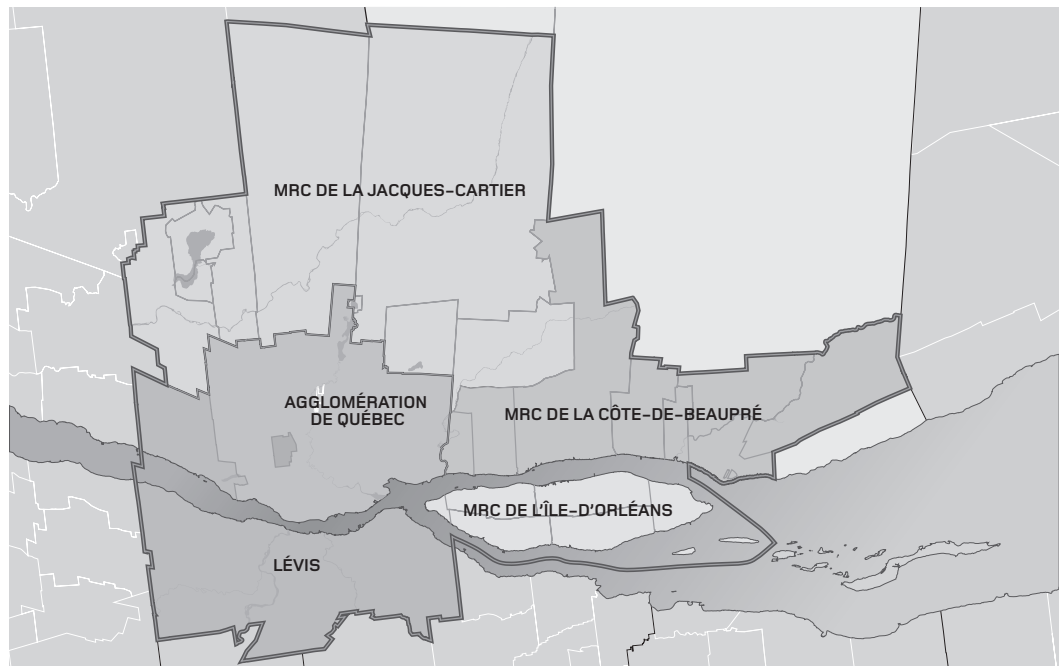
La Communauté métropolitaine de Québec

Née en 2002, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a pour mission de développer une plus grande cohésion dans les interventions des municipalités et des MRC qui la composent. Sa structure administrative est légère et compte 18 employés, pour un budget total de fonctionnement de trois millions de dollars.

Bâtir, dans un même esprit résume en quelques mots tout le défi que doit relever la CMQ : mettre en commun les ambitions et les forces de chacun afin de contribuer à maintenir le dynamisme et la qualité de vie qui caractérisent la région, tout en respectant les aspirations locales.

LE TERRITOIRE

La CMQ regroupe 28 municipalités et 744 000 habitants, soit près de 10 % de la population du Québec. Elle couvre 3 347 kilomètres carrés en territoire municipalisé et, à des fins d'aménagement du territoire, un total de près 9 500 kilomètres carrés en y ajoutant les territoires non organisés.



SON MANDAT ET SES COMPÉTENCES

La Communauté métropolitaine de Québec doit proposer et communiquer une vision globale du développement de son territoire en lien avec les champs de compétence qui lui ont été accordés par le législateur. Organisme de coordination et de planification, la CMQ pose des gestes qui, ultimement, ont des répercussions dans la vie des citoyens.

Ses compétences obligatoires touchent principalement l'aménagement du territoire, le développement économique, l'environnement, le transport métropolitain et la planification de la gestion des matières résiduelles.

La CMQ peut également intervenir, si elle le juge à propos, dans d'autres sphères d'activité. Ses compétences facultatives touchent le pouvoir de prendre un recensement des habitants, la promotion du territoire sur le plan international, le développement artistique ou culturel, le développement touristique, l'acquisition ou la construction des équipements ou infrastructures à caractère métropolitain, le soutien financier d'événements à caractère métropolitain, la planification, la coordination et le financement du transport en commun métropolitain et la création d'un fonds destiné à soutenir financièrement des projets de développement.

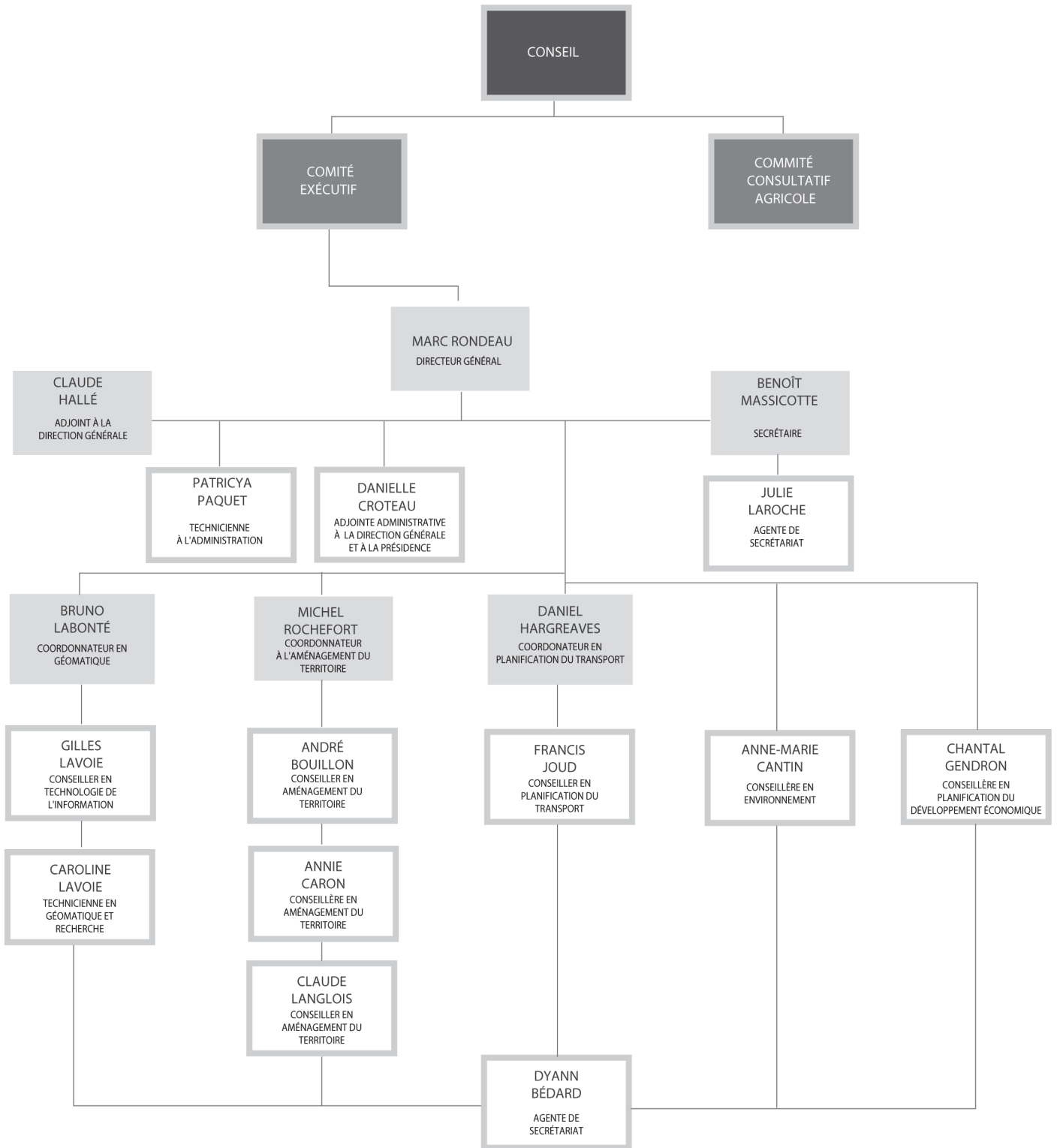
LES MEMBRES DU CONSEIL (AU 1^{ER} JANVIER 2011)

Président		
M. Régis Labeaume	Maire	Québec
Vice-présidente		
M ^{me} Danielle Roy Marinelli	Mairesse	Lévis
Membres		
M ^{me} Christiane Bois	Conseillère municipale	Québec
M. Jean-Claude Bouchard	Conseiller municipal	Lévis
M. Simon Brouard	Conseiller municipal	Québec
M. Marcel Corriveau	Maire	St-Augustin-de-Desmaures
M. Richard Côté	Conseiller municipal	Québec
M. Guy Dumoulin	Conseiller municipal	Lévis
M. Jean Guilbault	Conseiller municipal	Québec
M ^{me} Anne Ladouceur	Conseillère municipale	Lévis
M. Pierre Lefrançois	Préfet	MRC La Côte-de-Beaupré
M. Sylvain Légaré	Conseiller municipal	Québec
M. Robert Maranda	Conseiller municipal	Lévis
M. Jacques Marcotte	Préfet	MRC La Jacques-Cartier
M ^{me} Michelle Morin-Doyle	Conseillère municipale	Québec
M. François Picard	Conseiller municipal	Québec
M. Jean-Pierre Turcotte	Préfet	MRC L'Île-d'Orléans

LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF (AU 1^{ER} JANVIER 2011)

Président		
M. Régis Labeaume	Maire	Québec
Vice-présidente		
M ^{me} Danielle Roy Marinelli	Mairesse	Lévis
Membres		
M ^{me} Anne Ladouceur	Conseillère municipale	Lévis
M. Pierre Lefrançois	Préfet	MRC La Côte-de-Beaupré
M. François Picard	Conseiller municipal	Québec

SON ORGANIGRAMME



Rapport du président sur la situation financière de la Communauté métropolitaine de Québec

Chers Collègues,

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi régissant la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), je vous livre mon rapport sur la situation financière de la CMQ. La loi prévoit que le président traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur et du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours, des orientations générales du budget 2011 et du prochain programme triennal d'immobilisations.

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2009

Les états financiers déposés au conseil pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009 font état de revenus de 3 039 506 \$. À ces revenus s'ajoute un montant de 752 477 \$ provenant principalement d'affectation de surplus antérieurs, pour un total de 3 791 983 \$. Pour ce qui est des dépenses réalisées en 2009, celles-ci sont de 3 220 680 \$, pour un surplus d'exercice de 571 303 \$.

Le rapport de nos vérificateurs externes indique que les états financiers préparés par le trésorier représentent fidèlement la situation financière de la Communauté métropolitaine de Québec et les résultats de ses opérations, le tout conformément aux normes reconnues dans ce domaine.

En ce qui concerne ses immobilisations, la CMQ a procédé en 2009 à des améliorations locatives pour un montant de 6 796 \$, à l'acquisition d'ameublement et de matériel informatique respectivement pour des sommes de 137 433 \$ et de 39 422 \$.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE EN COURS

L'exercice en cours laisse entrevoir un surplus financier de l'ordre de 180 000 \$.

L'élaboration du *Règlement de contrôle intérimaire visant à limiter les interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency* a donné lieu à l'utilisation du surplus cumulé non affecté pour un montant de 50 000 \$, afin de voir au financement des coûts relatifs aux différents services professionnels.

Par ailleurs, des dépenses prévues au budget 2010 seront reportées en 2011. À titre d'exemple, la participation financière de la CMQ au projet-pilote d'interconnexion des services de transport adapté ou aux actions pour la protection et la mise en valeur des paysages métropolitains ne débutera véritablement qu'en 2011, laissant ainsi des surplus en 2010.

Pour ce qui est du déménagement du siège social et des coûts de fonctionnement en général de la CMQ incluant ceux relatifs à la masse salariale, ceux-ci sont conformes aux prévisions budgétaires établies pour l'année 2010.

Enfin, l'adoption en juin 2010 de la loi 58 confirmant et précisant les compétences de la CMQ en aménagement du territoire a donné lieu au lancement des travaux du Plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire (PMAD). Une partie des budgets 2010 affectés à cette fin ont été utilisés notamment pour la tenue du Forum métropolitain des élus en juin dernier, qui a réuni plus de 125 élus de la région. Des sommes restent encore disponibles pour la poursuite des travaux et les consultations publiques qui auront lieu avant son adoption, fixée par la Loi au 31 décembre 2011.

En ce qui concerne l'utilisation du budget relatif au Plan de gestion des matières résiduelles de la CMQ (Rive-Nord), celle-ci est relativement conforme aux prévisions budgétaires, à l'exception des travaux entourant sa révision quinquennale qui ont été mis en suspens en raison du report par le gouvernement du Québec, de sa nouvelle Politique de gestion des matières résiduelles. Dans ce contexte, la CMQ a choisi de consacrer seulement une partie de ses ressources à la révision de son PGMR en 2010, laissant ainsi un surplus affecté de 125 000 \$ au budget 2011.

LE BUDGET 2011 À LA CHARGE DES MUNICIPALITÉS

En tenant compte des revenus et après affectation des surplus, le budget à la charge des municipalités sera en 2011 de 3 080 965 \$, comparativement à 2 869 824 \$ en 2010.

Le budget 2011 prévoit des dépenses additionnelles en soutien à l'application de son règlement pour la protection des prises d'eau dans les bassins versants, et aussi pour des travaux en matière de géomatique. À ce sujet, la CMQ procédera à l'actualisation de l'image aérienne de son territoire, réalisée en 2008. Enfin, la CMQ poursuivra sa contribution à la réalisation du Plan de mobilité durable.

Au plan des effectifs, le budget 2011 n'anticipe aucun changement. Les conditions de travail seront appliquées, notamment celles relatives à la gestion de la performance.

Enfin, au plan de la trésorerie, des changements ont été apportés pour affecter des surplus 2010 au budget du prochain exercice financier. Cette décision contribue à réduire la hausse des quotes-parts des municipalités pour l'année 2011.

Quant aux autres activités, les prévisions de dépenses sont toutes conformes aux prévisions budgétaires.

Pour ce qui est du budget 2011 relatif au Plan de gestion des matières résiduelles, des sommes sont prévues pour en assurer le suivi et sa révision quinquennale. De plus, après avoir reçu en 2010 une mention québécoise pour la qualité de ses activités de sensibilisation, la CMQ prévoit maintenir ses budgets en ce domaine.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011 - 2012 - 2013

Finalement, en ce qui concerne le programme triennal d'immobilisations, la CMQ ne prévoit pas faire de dépenses d'immobilisations en 2011-2012-2013 qu'elle devrait financer à même des emprunts que devraient assumer les municipalités membres. Il n'y aura donc pas de programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013.

CONCLUSION

À la lumière de ce qui précède, on doit conclure que la situation financière de la CMQ est bonne et conforme à l'exercice des compétences et mandats qui lui ont été confiés par le législateur.

Québec, le 18 novembre 2010

Le président,

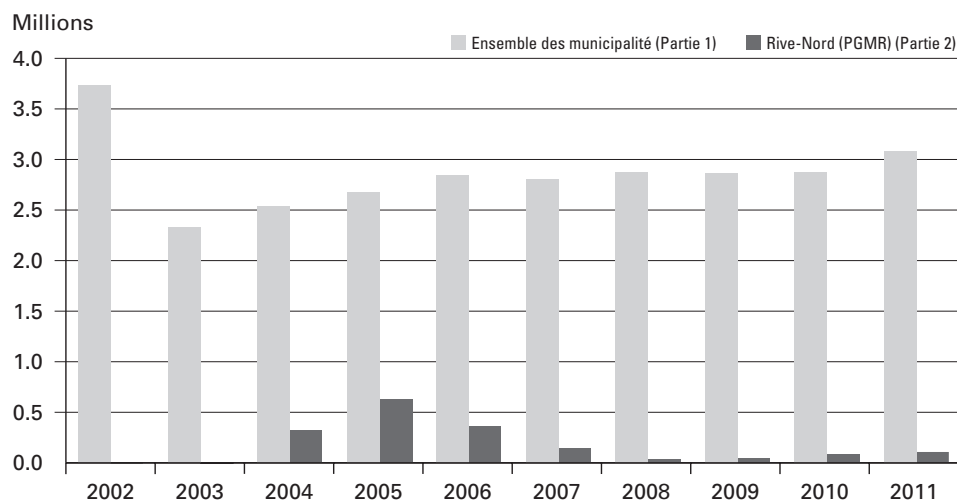


Régis Labeaume

Budget de fonctionnement 2011

Le budget de fonctionnement de la Communauté métropolitaine de Québec est constitué de deux parties. La partie 1 concerne l'ensemble des municipalités du territoire. La partie 2 est constituée de dépenses à la charge des municipalités de la Rive-Nord seulement, pour la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles de la CMQ (PGMR).

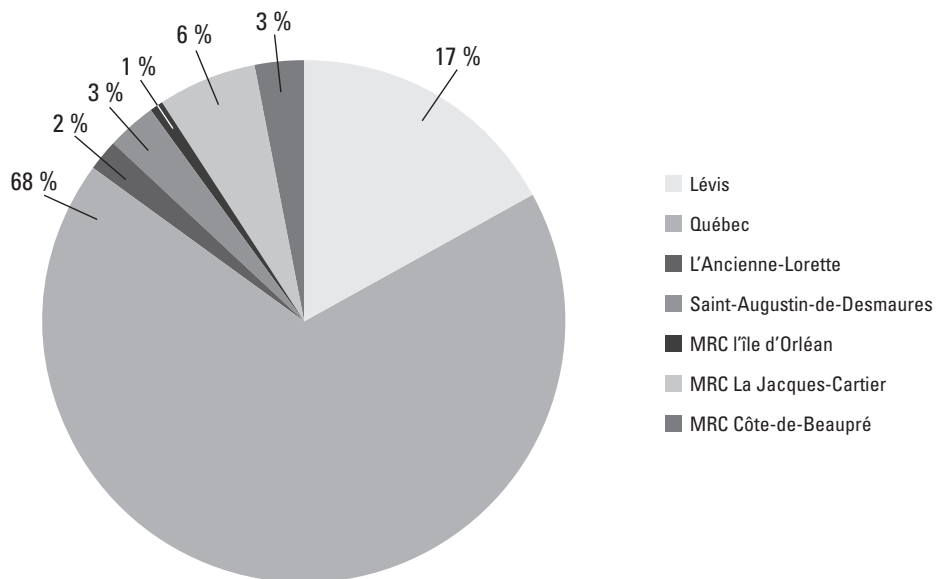
ÉVOLUTION DES QUOTES-PARTS DE 2002 À 2011



N.B. L'année 2002 a été la 1^{re} année d'existence de la CMQ. En 2002, le budget adopté incluait un montant de 1 151 300 \$ pour la Société de promotion économique du Québec métropolitain (SPEQM). Le budget adopté a été mis sur une base annuelle pour fins de comparaison avec les années subséquentes.

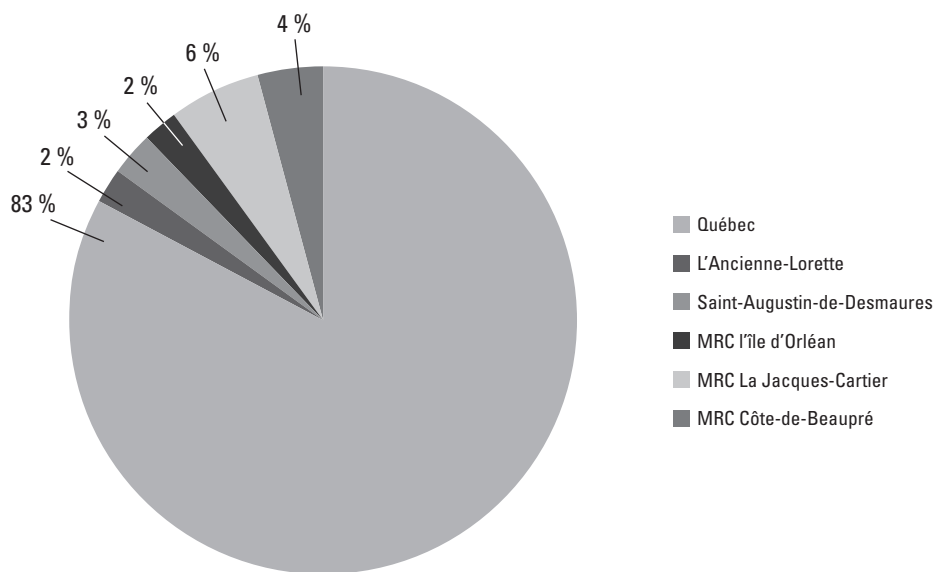
QUOTES-PARTS PAR TERRITOIRE (PARTIE 1)

(TOTAL : 3 080 965 \$)



QUOTES-PARTS PAR TERRITOIRE (PARTIE 2)

(TOTAL : 107 644 \$)



PARTIE 1

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION

Fonction	Budget 2010	Budget 2011
Administration générale	1 813 084 \$	1 884 207 \$
Transport	859 510 \$	868 656 \$
Hygiène du milieu	150 000 \$	275 000 \$
Aménagement et urbanisme	917 203 \$	1 144 061 \$
Développement, promotion économique et événements à caractère métropolitain	301 452 \$	229 089 \$
Loisirs et culture	600 000 \$	0 \$
Frais de financement	100 \$	100 \$
Contingent et imprévus	35 225 \$	33 964 \$
TOTAL	4 676 574 \$	4 435 078 \$
Revenus	(1 311 750 \$)	(619 000 \$)
Affectation des surplus	(495 000 \$)	(735 113 \$)
Budget à la charge des municipalités de la CMQ*	2 869 824 \$	3 080 965 \$

* Un surplus du développement économique de 52 350\$ perçu en 2009 auprès des MRC et des villes de Lévis, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures a été affecté en réduction de leur quote-part en 2010.

PARTIE 1

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR ACTIVITÉ

Activité	Budget 2010	Budget 2011
Conseil et Comité exécutif	272 169 \$	279 897 \$
Commissions	19 291 \$	19 691 \$
Comités - CCA	10 840 \$	10 840 \$
Direction générale	592 799 \$	630 066 \$
Trésorerie	110 237 \$	104 824 \$
Secrétariat / Communications / Consultation	429 962 \$	376 945 \$
Gestion du personnel	38 000 \$	40 000 \$
Autres dépenses d'administration	339 786 \$	421 943 \$
Transport en commun métropolitain	859 510 \$	868 657 \$
Environnement	150 000 \$	275 000 \$
Aménagement	917 203 \$	1 144 061 \$
Développement, promotion économique	176 452 \$	104 089 \$
Événements à caractère métropolitain	125 000 \$	125 000 \$
Fonds sauvegarde et mise en valeur du pont de Québec	600 000 \$	0 \$
Frais de financement	100 \$	100 \$
Contingent et imprévus	35 225 \$	33 964 \$
TOTAL	4 676 574 \$	4 435 078 \$
Revenus	(1 311 750 \$)	(619 000 \$)
Affectation des surplus	(495 000 \$)	(735 113 \$)
Budget à la charge des municipalités de la CMO	2 869 824 \$	3 080 965 \$

PARTIE 1

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJET

Objet	Budget 2010	Budget 2011
Rémunération		
• élus	151 000 \$	153 040 \$
• employés CMO	966 558 \$	1 082 591 \$
Cotisations de l'employeur		
• élus	30 755 \$	36 459 \$
• employés CMO	212 642 \$	238 289 \$
Transport et communication	438 544 \$	407 884 \$
Services professionnels, techniques et autres	1 514 399 \$	1 598 114 \$
Location, entretien et réparation	198 511 \$	301 137 \$
Biens non durables	28 340 \$	152 500 \$
Biens durables	665 500 \$	71 000 \$
Frais de financement	100 \$	100 \$
Contributions à des organismes	435 000 \$	360 000 \$
Autres objets	35 225 \$	33 964 \$
TOTAL	4 676 574 \$	4 435 078 \$
Revenus	(1 311 750 \$)	(619 000 \$)
Affectation des surplus	(495 000 \$)	(735 113 \$)
Budget à la charge des municipalités de la CMO	2 869 824 \$	3 080 965 \$

PARTIE 2

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PGMR À LA CHARGE DES MUNICIPALITÉS DE LA RIVE-NORD*

	Budget 2010	Budget 2011
Rémunération	57 961 \$	61 184 \$
Cotisations de l'employeur	12 752 \$	13 460 \$
Transport et communication	56 000 \$	30 500 \$
Biens non durables	500 \$	500 \$
Autres objets	3 762 \$	1 500 \$
TOTAL	431 475 \$	232 644 \$
Revenus	(150 000 \$)	(125 000 \$)
Affectation des surplus	(197 000 \$)	0 \$
Quotes-parts des municipalités de la Rive-Nord	84 475 \$	107 644 \$

* Selon le règlement 2006-20, quatre municipalités de l'ouest de la MRC de La Jacques-Cartier ne contribuent pas aux dépenses et ne bénéficient pas des revenus du volet communication (information, sensibilisation, éducation) du PGMR de la CMQ. Il est tenu compte de ce règlement dans le calcul des quotes-parts à la charge des municipalités de la Rive-Nord.

QUOTES-PARTS À LA CHARGE DES MUNICIPALITÉS

Municipalité	2010*			2011			Variation \$
	Budget CMQ \$ Partie 1 ¹	Budget PGMR \$ Partie 2	Total \$	Budget CMQ \$ Partie 1	Budget PGMR \$ Partie 2	Total \$	
L'Ancienne-Lorette	56 379	1 975	58 354	60 879	2 563	63 442	5 088
Lévis	456 236	N/A	456 236	510 593	N/A	510 593	54 357
Beaupré	20 689	724	21 413	20 796	876	21 672	259
Boischatel	18 339	642	18 981	21 933	923	22 856	3 875
Château-Richer	10 966	384	11 350	11 675	491	12 166	816
L'Ange-Gardien	10 159	356	10 515	11 445	482	11 927	1 412
Sainte-Anne-de-Beaupré	8 046	282	8 328	8 747	368	9 115	787
Saint-Ferréol-les-Neiges	15 651	548	16 199	17 321	729	18 050	1 851
Saint-Joachim	4 047	142	4 189	4 430	186	4 616	427
Saint-Louis/Cap-Tourmente	14	0	14	15	0	15	1
Saint-Tite-des-Caps	4 203	147	4 350	4 446	187	4 633	283
MRC La Côte-de-Beaupré	92 114	3 225	95 339	100 808	4 242	105 050	9 711
Fossambault-sur-le-Lac	9 642	325	9 967	11 550	371	11 921	1 954
Lac-Beauport	33 795	1 184	34 979	36 362	1 531	37 893	2 914
Lac-Delage	2 533	88	2 621	3 071	130	3 201	580
Lac-Saint-Joseph	9 601	324	9 925	9 250	297	9 547	(378)
Sainte-Brigitte-de-Laval	12 287	431	12 718	14 116	594	14 710	1 992
Sainte-Catherine/Jacques-Cartier	18 418	622	19 040	20 940	673	21 613	2 573
Saint-Gabriel-de-Valcartier	31 479	1 103	32 582	29 714	1 251	30 965	(1 617)
Shannon	14 440	487	14 927	15 913	512	16 425	1 498
Stoneham-et-Tewkesbury	27 582	966	28 548	31 068	1 308	32 376	3 828
MRC La Jacques-Cartier	159 777	5 530	165 307	171 984	6 667	178 651	13 344
Sainte-Famille	5 433	190	5 623	4 798	202	5 000	(623)
Saint-François-de-l'Île-D'Orléans	4 048	142	4 190	4 311	182	4 493	303
Saint-Jean-de-l'Île-D'Orléans	7 410	259	7 669	7 923	334	8 257	588
Saint-Laurent-de-l'Île-D'Orléans	10 096	354	10 450	10 632	448	11 080	630
Sainte-Pétronille	6 507	228	6 735	6 665	280	6 945	210
Saint-Pierre-de-l'Île-D'Orléans	7 810	274	8 084	8 272	348	8 620	536
MRC L'Île-d'Orléans	41 304	1 447	42 751	42 601	1 794	44 395	1 644
Québec	1 988 406	69 650	2 058 056	2 110 119	88 842	2 198 961	140 905
Saint-Augustin-de-Desmaures	75 608	2 648	78 256	83 983	3 536	87 519	9 263
TOTAL CMQ	2 869 824 \$	84 475 \$	2 954 299 \$	3 080 965 \$	107 644 \$	3 188 610 \$	234 312

1. Pour des fins de comparaisons avec l'année 2011, les quotes-parts de l'année 2010 pour le budget partie 1, ont été ajustées pour ajouter un montant de 52 350\$, qui avait été appliqué en 2010 en réduction de la quote-part de la Ville de Lévis et des MRC pour tenir compte de leur contribution exceptionnelle au développement économique en 2009.

Annexe

POPULATION, SUPERFICIE, POTENTIEL FISCAL ET RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE (PAR MUNICIPALITÉ)

Municipalités	Population ¹	Superficie du territoire ¹ (km ²)	Potentiel fiscal ² (\$)	Richesse foncière uniformisée ³ (\$)
L'Ancienne-Lorette	16 709	8,02	1 437 518 598	1 361 633 070
Lévis	136 997	443,65	12 056 402 973	11 237 929 591
Beaupré	3 181	22,53	491 037 603	435 273 855
Boischatel	6 185	19,64	517 899 117	504 788 378
Château-Richer	3 901	228,99	275 670 844	265 928 915
L'Ange-Gardien	3 439	50,67	270 246 732	261 343 689
Saint-Joachim	1 376	40,68	104 608 943	99 763 776
Saint-Ferréol-les-Neiges	2 713	82,28	409 001 862	394 928 869
Saint-Louis/Cap-Tourmente	2	0,00	360 998	360 998
Saint-Tite-des-Caps	1 458	130,01	104 976 645	102 482 499
Sainte-Anne-de-Beaupré	2 917	64,38	206 533 277	187 207 418
MRC La Côte-de-Beaupré	25 172	639,18	2 380 336 021	2 252 078 397
Fossambault-sur-le-Lac	1 504	10,96	272 714 968	270 739 788
Lac-Beauport	6 630	62,72	858 594 663	845 993 266
Lac-Delage	514	1,46	72 513 303	70 311 371
Lac-Saint-Joseph	252	32,81	218 418 133	218 408 080
Saint-Gabriel-de-Valcartier	3 182	441,17	701 633 645	556 661 577
Sainte-Brigitte-de-Laval	4 364	111,49	333 309 751	330 349 940
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	5 548	120,61	494 436 023	475 658 519
Shannon	4 443	61,79	375 742 355	357 537 516
Stoneham-et-Tewkesbury	6 024	684,75	733 592 190	717 826 457
MRC La Jacques-Cartier	32 461	1 527,76	4 060 955 031	3 843 486 514
Sainte-Famille	856	46,43	113 289 975	111 582 506
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	560	30,76	101 792 963	100 763 286
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	990	43,64	187 086 996	185 440 694
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	1 661	35,32	251 054 959	246 635 804
Sainte-Pétronille	1 072	4,50	157 384 406	155 111 100
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	1 820	31,13	195 312 545	188 981 470
MRC L'Île-d'Orléans	6 959	191,78	1 005 921 844	988 514 861
Québec	507 987	451,79	49 825 356 971	45 288 939 427
Saint-Augustin-de-Desmaures	17 887	84,94	1 983 061 542	1 859 033 212
Total CMQ	744 172	3 347,12	72 749 552 980	66 831 615 071

1. Source : Gazette officielle du Québec, Partie 2 du 20 janvier 2010, n° 3, page 262
Décret 1334-2009 concernant la population des municipalités et des arrondissements pour l'année 2010.
2. Source : MAMROT, le 28 septembre 2010.
3. Source : MAMROT-DGFM, Exercice financier 2010, Octobre 2010.



Papier 100 % recyclé postconsommation



Communauté métropolitaine de Québec

Édifice Le Delta III

2875, boulevard Laurier, 10^e étage, bureau 1000

Québec (Québec) G1V 2M2

Courriel: info@cmquebec.qc.ca

www.cmquebec.qc.ca

Téléphone: 418 641-6250 Télécopieur: 418 641-6545

